

OCBM du Luxembourg du 24/11/2022

Point 8. Suivi des avis antérieurs de l'Organe

But de ce document : reprendre les avis et recommandations tels que formulés par l'Organe lors des réunions précédentes et **faire le point sur le suivi de ces avis en indiquant de manière succincte ce qui a été mis en place depuis.**

Le but, en séance, ne sera pas de modifier les avis et recommandations émises précédemment mais sera de recueillir les éventuelles remarques des participants par rapport à l'état d'avancement des dossiers pour lesquels l'Organe avait émis un avis ou une recommandation.

Les *points* indiqués comme *clos* lors de la session précédente ont été retirés du tableau. Les points indiqués comme *clos* dans le présent tableau seront retirés du suivi lors de la prochaine session.

OCBM	Point à l'ordre du jour	Avis	Qui a la charge ?	Suivi à l'automne 2022
Printemps 2022	3.2. Etude prospective sur les liaisons structurantes transfrontalières avec le Grand-Duché du Luxembourg : méthodologie et planning	<p>L'Organe prend connaissance du diagnostic mobilité présenté par l'Autorité Organisatrice du Transport sur la zone de 22 communes étudiées et le partage.</p> <p>Il constate que les flux les plus importants bénéficient effectivement d'une offre structurante de transport public transfrontalière existante (SNCB, CFL, RGTR ou TEC) ou déjà définies au niveau des ambitions tactiques (TEC).</p> <p>Il constate aussi qu'une série de flux majeurs, en particulier vers des pôles autres que Luxembourg ville (Bertrange, Steinfort, Koerich, Esch-sur-Alzette), ne bénéficient pas actuellement d'offres structurantes de transport public ou pas d'offres qualitatives (directe, ...) et présentent donc un potentiel important de transfert modal.</p> <p>L'Organe recommande de compléter le diagnostic réalisé par l'AOT afin d'identifier d'éventuels autres besoins/flux</p>	AOT	<p>Une réunion entre l'AOT wallonne et le Ministère des transports du GD Luxembourg est organisée le 14/11.</p> <p>Une étude sur les liaisons transfrontalières ferroviaires est initiée au niveau fédéral avec la SNCB et les CFL.</p> <p>En cours.</p>

		<p>transfrontaliers en impliquant les communes et les parties prenantes concernées.</p> <p>Il attend de l'AOT de soumettre à son avis lors d'une prochaine session le réseau express TEC transfrontalier cible complémentaire aux offres ferroviaire et RGTR mises en œuvre.</p>		
Printemps 2022	5. Evaluation de l'offre	<p>L'Organe prend acte du processus conjoint d'évaluation de l'offre déployée établi par l'AOT et l'OTW. Il confirme l'intérêt d'impliquer des parties prenantes dans l'évaluation et dans la mise en œuvre d'actions améliorant l'offre de transport public, son accessibilité et son attractivité.</p> <p>Il émet un avis favorable sur l'identification et la planification des évaluations des lignes créées ou modifiées au sein du bassin du Luxembourg ces dernières années.</p> <p>Il invite l'AOT à initier la mise en œuvre de ce nouveau processus d'évaluation pour les offres déployées identifiées dans la note qui lui est soumise et invite également toutes les parties prenantes à partager leurs contributions, à participer activement au processus et à la mise en œuvre des actions qui seront identifiées.</p>	AOT	Point clos
Automne 2021	3. Connexion de Bouillon au réseau structurant intercommunal, incluant la création d'une connexion transfrontalière depuis Sedan	<p>L'Organe émet un avis favorable sur l'amélioration de l'offre cible de la liaison structurante principale Bouillon - Noirefontaine - Plainevaux - Fays-les-Veneurs - Bertrix – Libramont et son extension transfrontalière depuis Sedan pour laquelle des contacts sont en cours avec l'Autorité française compétente.</p> <p>L'Organe recommande d'étudier le caractère bidirectionnel de cette extension Sedan – Bouillon, notamment en vue d'une correspondance avec le TGV vers Paris.</p>	/	/
			OTW	Etude opérationnelle en cours, incluant cet enjeu.

		Sur cette base, la commune de Bouillon est considérée au niveau régional comme connectée au réseau structurant intercommunal de transport public.	/	/
		L'Organe demande à l'OTW d'étudier opérationnellement l'amélioration et l'extension de l'offre de sa ligne 8 sur cette base.	OTW	Étude en cours en 2022 : le 1 ^{er} volet identifiera les besoins pour compléter l'offre de la L8 afin d'atteindre le niveau de service préconisé. Cette analyse sera couplée au redéploiement Semois-Libramont.
Printemps 21	2.1.1. Ajustement tactique du réseau cible	L'Organe émet un avis favorable sur l'évolution de l'offre cible qui lui est soumise pour les liaisons Express suivantes (voir fiche tactique détaillée en annexe) et attend de l'OTW la réalisation des études opérationnelles et la planification de leur mise en œuvre :		
		<ul style="list-style-type: none"> • Liège - Sprimont - Aywaille - Ferrières - Manhay – Vielsalm - Houffalize – Bastogne 	OTW	<ul style="list-style-type: none"> • E69 Liège-Bastogne-Arlon en service A évaluer au printemps 2023
		<ul style="list-style-type: none"> • Bastogne – Fauvillers – Martelange – Attert – Arlon 	OTW	<ul style="list-style-type: none"> • E69 Liège-Bastogne-Arlon en service A évaluer au printemps 2023
		<ul style="list-style-type: none"> • Bastogne – Fauvillers – Martelange – Attert – Koerich - Mamer - Bertrange - Strassen – Luxembourg 	OTW	<ul style="list-style-type: none"> • Etude opérationnelle OTW en cours. Objectif : mise en œuvre 09/23 (dépendra aussi du délai

				d'obtention des nouveaux véhicules)
		<ul style="list-style-type: none"> Florenville – Chiny – Tintigny – Etalle - Bertrange - Strassen - Luxembourg 	OTW	<ul style="list-style-type: none"> Etude opérationnelle OTW en cours dans le cadre de l'étude sur la zone de Florenville. Objectif : mise en œuvre 09/23 (dépendra aussi du délai d'obtention des nouveaux véhicules)
Printemps 21	2.1.2. Mises en œuvre opérationnelles 2021 (itinéraires, horaires, arrêts, matériel roulant, infrastructures, date de mise en service, ...)	L'Organe recommande aux gestionnaires de voirie (régional et communaux) d'assurer l'accessibilité cyclo-piétonne et la sécurisation des arrêts ainsi que d'améliorer la vitesse commerciale et la fiabilité du réseau (notamment vers le Grand-Duché de Luxembourg) sur base de priorités identifiées par l'OTW.	Gestionnaires de voirie	Les priorités seront identifiées lors des évaluations.
		L'Organe demande que l'évaluation de l'offre Express soit réalisée en incluant les parties prenantes qui ont contribué à leur mise en place.	AOT	<p>Evaluation planifiée comme suit :</p> <p>E20 : évaluation intermédiaire en automne 2022</p> <p>E69 : évaluation intermédiaire au printemps 2023</p> <p>E78 : évaluation intermédiaire au printemps 2023</p> <p>Point clos</p>
Printemps 21	2.2. Connexion du solde des communes au réseau structurant Express/ferroviaire	En application de la méthodologie régionale de connexion des communes au réseau structurant intercommunal (identification, caractérisation, priorisation, identifications du pôle de destination et de l'offre adéquate), l'Organe prend acte de la priorisation des études de connexion des	/	/

		communes du bassin du Luxembourg au réseau structurant de transport public.		
		Il attend de l'Autorité Organisatrice du Transport d'étudier et de présenter les résultats de ces études de connexion des communes du bassin de Luxembourg pour :	/	/
		<ul style="list-style-type: none"> • Les communes de Bertogne, Erezée, La Roche-en-Ardenne et Rendeux dans le cadre du réseau cible qui sera coconstruit lors de l'étude de redéploiement de la zone pluricommunale de Vielsalm; 	AOT	<p>Bertogne sera étudié dans le redéploiement de la zone « Bastogne-Vielsalm » (démarrage en 2025) ;</p> <p>Erezée, La Roche en Ardenne et Rendeux dans la zone de Marche-en-Famenne (démarrage en 2024).</p> <p>Point clos</p>
		<ul style="list-style-type: none"> • Les communes de Libin, Saint-Hubert et Tellin dans le cadre du réseau cible qui sera coconstruit lors de l'étude de redéploiement de la zone pluricommunale de Marche-en-Famenne programmée en 2024 ; 	AOT	<p>Les connexions de Libin et St-Hubert seront analysées à l'occasion du redéploiement de la zone Bertrix-Libramont (démarrage en 2022)</p> <p>La connexion de Tellin sera analysée à l'occasion du redéploiement de la zone Marche-en-Famenne (démarrage en 2024)</p> <p>Point clos</p>

		<ul style="list-style-type: none"> • Les communes de Musson et de Saint-Léger 	AOT	<p>A voir en fonction de l'évaluation des modifications faites en 2018 sur L16 et L19 (évaluation planifiée en 2023)</p> <p>Point clos</p>
Printemps 21	3.1.2. Zone autour de Florenville : Projet de Plan Régional de Transport Public	L'Organe recommande à l'AOT d'officialiser le Plan régional de Transport public sur la zone pluricommunale de Chiny, Etalle, Florenville, Habay, Herbeumont, Léglise, Meix-devant-Virton, Neufchâteau, Tintigny afin de permettre à l'OTW, sur base de ce réseau cible, d'étudier et planifier les évolutions de l'offre nécessaires en vue de présenter le résultat de ses études pour la réunion de printemps 2022 de l'OCBM du Luxembourg.	AOT	<p>Résultats des études opérationnelles présentés au point 5.1.1. du présent OCBM.</p> <p>Point clos</p>
Automne 20	3.1.2 Régime général des Transports routiers (« RGTR ») du Grand-Duché de Luxembourg : zoom transfrontalier	<p>L'Organe prend acte des changements envisagés au réseau de transport en commun au Grand-Duché de Luxembourg.</p> <p>Il demande sa prise en compte dans le cadre des prochaines études wallonnes de redéploiement concernant la zone de Florenville en 2020 et la zone autour de Vielsalm en 2021.</p>	AOT	<p>Redéploiement de la zone Florenville : réseau RGTR pris en compte.</p> <p>L'étude sur les liaisons transfrontalières avec le Grand-Duché de Luxembourg en 2022 prendra en compte le réseau RGTR.</p>
		L'Organe demande aux parties concernées d'étudier les solutions optimales définitives pour les infrastructures nécessaires à l'exploitation de ces lignes, notamment l'arrêt à créer en face de la gare de Libramont (en direction de Recogne) et le terminus de l'Aliénau.	OTW	<p>Pour la ligne 6 et les arrêts de Libramont : OTW/Techniques a envoyé plans pour avis à la commune et au SPW M&I. La commune a déjà remis un avis favorable pour l'arrêt devant la gare. La 1^{ère} évaluation de la ligne 6 a été faite en septembre 2022.</p>